

se voient contristés et combattus par ceux dont ils seraient en droit d'attendre de l'aide et du réconfort. Si quelqu'un s'est écarté à ce point de son devoir, il doit considérer sérieusement qu'elle est divine l'autorité de ceux que le Saint-Esprit a établis évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu (<sup>32</sup>), et si, comme nous l'avons fait voir, c'est résister à Dieu que de résister à n'importe quelle autorité légitime, c'est une impiété bien plus grande de refuser l'obéissance aux évêques, que Dieu a consacrés et marqués du sceau de sa puissance. *La charité*, dit saint Ignace, martyr, *ne me permettant pas de me taire à votre sujet, j'ai donc résolu de vous exhorter à être unanimes dans la pensée de Dieu. Car si Jésus-Christ, à qui est liée inseparablement notre vie, est la pensée du Père, ainsi les évêques, dans les régions où ils sont établis, sont dans la pensée du Père. D'où il convient que vous vous conformiez à la pensée de l'évêque* (<sup>33</sup>). Or ce que dit cet illustre martyr, tous les Pères et Docteurs de l'Eglise l'ont dit également. — Ajoutez à cela que bien lourd est déjà le fardeau qui pèse sur les épaules des évêques en ces temps difficiles; que plus pénibles sont leurs soucis touchant le troupeau qui leur est confié: *car ce sont eux qui veillent comme devant rendre compte de vos âmes* (<sup>34</sup>). Ne doit-on pas taxer de cruauté ceux qui par leur insubordination augmentent encore ce fardeau et ces angoisses? *Cela n'est pas avantageux* (<sup>35</sup>), leur dirait l'Apôtre, parce que *l'Eglise c'est le peuple uni au prêtre, et le troupeau adhérant à son pasteur* (<sup>36</sup>). D'où il suit que c'est n'être pas avec l'Eglise que de n'être pas avec son évêque.

(<sup>32</sup>) Act., xx, 28.

(<sup>33</sup>) In Epist., *ad Ephes.*, III.

(<sup>34</sup>) Hebr., XIII, 17.

(<sup>35</sup>) *Ibid.*, 17.

(<sup>36</sup>) S. Cypr., *Florentio cui et Puppiano*, ep. 66 (al. 69).